

Soutenez la Fondation Belem



GRANDS DONATEURS & MÉCÉNAT

« Le Belem est un musée, a-t-on dit.
Mieux, un musée vivant, puisqu'il navigue.
Mieux encore, un musée où l'on apprend la vie. »

Jean-François Deniau
Académie française



Le mot de Nicolas Plantrou, Président de la Fondation Belem

Dernier grand voilier de commerce français du XIXème siècle toujours en navigation, le Belem est une légende vivante et le témoin d'une époque révolue. L'apparition du trois-mâts suscite toujours admiration et émotion partagées. Le Belem incarne la puissance onirique des vieux gréements. Il convoque l'imaginaire. Il réveille le désir d'aventure, l'intérêt pour l'histoire et la soif de connaissances. Son exceptionnelle résistance à la disparition étonne, le rend unique, guidé par sa bonne étoile. Son rôle d'ambassadeur du pavillon français en fait une personnalité illustre qui force le respect. Le Belem est le joyau du patrimoine maritime Français.

Son histoire remarquable ne saurait être la chasse gardée d'une fondation, d'une poignée de marins, d'un groupe de navigants ou d'un seul mécène. Elle appartient au plus grand nombre. Elle parle aux jeunes en quête de repères. Elle concerne tous ceux qui rêvent de l'aider à continuer d'exister et de naviguer. Le Belem a besoin des autres pour prolonger la légende et inscrire son existence dans le futur. Pourquoi pas grâce à vous ?



Le Belem, une légende vivante qui appartient à tous

Prestigieux témoin du patrimoine maritime français, le Belem est l'un des plus anciens grands voiliers naviguant au monde.

Une Histoire plus que centenaire sous trois pavillons



France

Le 10 juin 1896, les Chantiers Dubigeon, à Chantenay-sur-Loire, lancent le trois-mâts Belem pour le compte de l'armement Crouan. De 1896 à 1913, le navire, armé au commerce, effectue 33 campagnes transatlantiques, vers le Brésil d'abord, d'où il rapporte des fèves de cacao pour le chocolatier Menier, son premier commanditaire, puis vers la Guyane et les Antilles.



Grande-Bretagne

En 1914, le Belem est racheté par le duc de Westminster qui le transforme en yacht de plaisance et le dote de moteurs. Puis, le navire est acquis en 1921 par l'Honorable Arthur Ernest Guinness qui le rebaptise Fantôme II et complète son aménagement. Il effectue de nombreux voyages à son bord, notamment un tour du monde en 1923-1924. Le navire est considéré en Grande-Bretagne comme l'un des yachts les plus originaux de la très réputée flotte de plaisance britannique.



Italie

En 1951, après la seconde guerre mondiale, le navire est acquis par la Fondation Cini de Venise qui en fait un navire-école pour les orphelins de la marine italienne. Il navigue ainsi, un peu partout en Méditerranée, pendant plus de 15 ans sous le nom de Giorgio Cini. Après avoir été cédé aux chantiers de Venise, il est mis en vente en 1976. Les Caisses d'Epargne rachètent le navire en 1979. Il retrouve ainsi son pavillon et son nom d'origine, Belem.

Aujourd'hui, une école de la mer ouverte à tous

La Fondation Belem est créée et reconnue d'utilité publique en 1980. Elle décide de faire du trois-mâts un navire-école ouvert au grand public. Elle entreprend à Brest puis à Paris, de 1981 à 1984, d'importants travaux de restauration, respectueux de l'histoire du navire. Il est classé monument historique en 1984.

Le Belem reprend la mer en 1986 et accueille alors ses premiers navigants. Depuis lors, il sillonne chaque année les côtes de France et d'Europe et fait escale régulièrement dans de nombreux ports pour le plus grand plaisir des amateurs de grands voiliers.

Plusieurs voyages au long cours marquent l'histoire récente du Belem.

1986, le navire participe au centenaire de la statue de la Liberté à New York.

2002, il se rend à Belém do Pará au Brésil, puis à Saint-Pierre de la Martinique pour célébrer le 100ème anniversaire de l'éruption de la Montagne Pelée dont il est un miraculeux rescapé.

2008, le navire est au Canada pour fêter le 400ème anniversaire de la fondation de la ville de Québec.

2012, le Belem est l'invité de la Reine Elisabeth II pour son Jubilé de diamant et des Jeux Olympiques de Londres.

2014, le Belem revient à Venise pour célébrer son passé vénitien.

En 116 ans, le Belem a navigué sous 3 pavillons pour le compte de 7 propriétaires, a exercé 3 métiers en phase avec leur époque : navire de commerce, yacht de plaisance et enfin navire école.

Son extraordinaire adaptation économique et sociologique, sa robustesse et sa bonne étoile lui ont permis de survivre à bien des périls et ont nourris la légende du Belem. Il est aujourd'hui le plus ancien navire au monde ouvert en navigation au public, une exception sur la scène maritime mondiale et une fierté pour le patrimoine français.



Une nouvelle vie pour le trois-mâts au coeur d'une Fondation pour le faire vivre

La Fondation Belem continue à faire naviguer et visiter le Belem au profit du plus grand nombre.

Les missions du Belem aujourd'hui

Une école de la mer :

La Fondation Belem a, dès 1980, décidé que le Belem reprendrait la mer et qu'il serait navire école civil ouvert au grand public. En 25 ans, le navire a embarqué près de 30.000 stagiaires. Il est le plus ancien grand voilier au monde à accueillir du public en navigation côtière ou hauturière.

Un monument historique :

Il a été l'un des tout premiers navires à être classé monument historique en France (1984). La Fondation aujourd'hui multiplie les escales du Belem dans les ports pour y accueillir, à l'image du musée qu'il est, des visites du public (25.000 visiteurs par an).

Un ambassadeur de son pavillon:

Le Belem, seul survivant des grands voiliers du 19ème siècle, représente la France et ses traditions maritimes lors des rassemblements de grands voiliers et à l'occasion d'évènements à l'étranger (Odysée 2002, Québec 2008, le Jubilé de la Reine d'Angleterre et les Jeux Olympiques de Londres en 2012, Venise en 2014).

Les enjeux de la Fondation Belem

La Fondation Belem a pour mission de conserver le dernier grand voilier du 19ème siècle dans le patrimoine de la France. Elle s'est donné pour ambition de continuer à le faire naviguer pour qu'il demeure un lieu de conservation et de transmission du savoir-faire et des traditions de la grande marine à voile.

La Fondation Belem est désormais confrontée à des enjeux :

Technique et réglementaire pour conserver le navire en état de navigation, dans le respect de la réglementation de plus en plus stricte et pour accueillir en

toute sécurité 1.200 navigants par an.

Humain pour maintenir un équipage de 16 hommes : 5 officiers, 1 bosco, 8 gabiers, 2 cuisiniers disposant de savoir-faire très spécifiques voire uniques doublés d'une aptitude à la transmission des savoirs et du goût de l'accueil du public.

Commercial pour développer des recettes à travers la vente des séjours, la privatisation du Belem auprès d'entreprises et collectivités, la vente de produits dérivés et la recherche de licenciés pour la marque Belem.

Economique pour trouver les moyens de financer la poursuite de l'exploitation du Belem en levant différentes sources de financement auprès du public et des entreprises. Les Caisses d'Epargne ont été les premières à soutenir la Fondation Belem et sont à ce titre mécènes historiques.

Environnemental pour diminuer la dépense énergétique du navire et son empreinte carbone. La Fondation souhaite également faire du Belem un navire propre afin d'être un symbole du développement durable.



Cap 120 ans, une nouvelle page de la vie du trois-mâts à écrire avec la Fondation Belem

Période stratégique pour la Fondation et le Belem pour

relever les enjeux techniques, humains et patrimoniaux.

Les projets à horizon 2016, années des 120 ans du Belem

Entretien et navigation

Pour que le Belem soit entretenu comme un monument historique et puisse continuer de naviguer dans les meilleures conditions :

- Restaurer le luxueux mobilier, l'escalier à double révolution et les boiseries en acajou de Cuba des grands et petit roofs, témoins des arts décoratifs britanniques du 20ème siècle.
- Rallonger de 2 mètres le mât de beaupré, conformément à sa taille d'origine, afin d'améliorer la souplesse de navigation du Belem.

Patrimoine et événement

Pour partager avec le plus grand nombre l'épopée du Belem et rendre hommage aux acteurs de son histoire :

- Publier un grand ouvrage artistique sur le Belem à l'occasion de ses 120 ans.
- Organiser une grande fête d'anniversaire des 120 ans sur l'eau dans les grands ports français en 2016.
- Concevoir une exposition itinérante retraçant les 120 ans d'histoire du Belem.

Jeunesse

Pour que le Belem soit un lieu de partage transgénérationnel des valeurs de la navigation et de la vie en équipage :

- Ouvrir le Belem aux jeunes, dès 14 ans, en proposant des navigations aux lycées, centres de jeunesse et d'insertion.
- Ouvrir le Belem aux étudiants en montant des partenariats avec des associations d'étudiants de grandes écoles et universités.

Les besoins de financement de la Fondation Belem

Entretien & navigation	Coût	Patrimoine & événement	Coût	Jeunesse	Coût
Protection et restauration des boiseries et du mobilier	15.000€	Ouvrage artistique sur le Belem	40.000€	Séjours de navigation dédiés aux jeunes et étudiants	50.000€
Rallongement du mât de beaupré	200.000€	Fête maritime 120 ans	200.000€	Partenariats avec les grandes écoles et universités	50.000€
		Exposition itinérante 120 ans d'histoire	50.000€		
TOTAL	215.000€	TOTAL	290.000€	TOTAL	100.000€
TOTAL TROIS AXES			605.000€		



Particuliers : devenez grand

donateur de la Fondation Belem

Associez-vous à la mission de la Fondation...

Véritablement engagés dans la sauvegarde du trois-mâts, les donateurs de la Fondation Belem sont étroitement associés aux projets de restauration et d'équipement du trois mâts et responsable de sa bonne tenue. Si le Belem navigue encore aujourd'hui, c'est parce que des mécènes et donateurs ont su financer régulièrement son entretien et sa mise aux normes les plus modernes et les plus exigeantes.

La Fondation Belem développe aujourd'hui un accompagnement personnalisé des donateurs les plus engagés, à travers un programme innovant, le programme grand donateur. Toute personne porteuse d'un

projet de restauration ou d'équipement du Belem et désireuse de donner sens à son action en faveur de la préservation du patrimoine maritime sera accompagnée dans sa démarche de générosité et valorisée dans son statut de grand donateur.

Les engagements de la Fondation Belem envers les grands donateurs :

- Vous rencontrer de manière individuelle afin de connaître et comprendre votre projet et votre motivation. Pour cela la Fondation Belem organise des rendez-vous personnels ou petits-déjeuners dans des lieux privilégiés entre ses grands donateurs

Pour sauvegarder le dernier

et ses administrateurs,

- Vous aider à formuler votre projet et vous orienter dans l'affectation de votre don au projet qui vous tient à coeur et correspond à vos critères. Toute créativité est la bienvenue pour embellir et restaurer dans les règles de l'art le dernier survivant des bateaux de commerce français de la fin du XIXème siècle, fêter ses 120 ans,

- Vous accompagner dans la mise en œuvre et le suivi de votre projet et vous accueillir à bord de manière privilégiée, à quai ou en navigation.

grand voilier du 19ème siècle

... Et découvrez vos avantages.

Les avantages réservés aux grands donateurs (à déterminer selon le montant du don) :

- Etre invité aux manifestations organisées par la Fondation Belem, en France et à l'étranger,
- Participer aux grandes navigations du trois-mâts, aux événements majeurs, parades nautiques,...
- Naviguer à bord du trois-mâts en VIP : être logé en cabine de l'armateur et être invité à la table du capitaine
- Participer de manière privilégiée aux festivités des 120 ans du Belem en 2016.

Dispositifs fiscaux liés aux dons et legs :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt comprise entre 66 et 75% du montant de votre don.

- 66% du montant de votre don, et ce jusqu'à 20% de votre revenu net imposable
- 75% du montant de votre don, dans la limite de 50.000€ si vous êtes redevable de l'ISF

Les legs bénéficient d'exonération de droits de succession.

Devenir grand donateur de la Fondation Belem, c'est permettre à l'un des plus anciens trois-mâts en navigation de continuer sa mission. C'est participer à la sauvegarde d'un patrimoine historique exceptionnel. C'est porter haut les couleurs de son pavillon, celui de la France, dans des événements internationaux prestigieux. C'est en un sens faire partie de l'équipage du Belem.



Entreprises : devenez mécène de la Fondation Belem et entrez dans la légende

Le Belem ouvre son pont aux entreprises petites

Le mécénat : un dispositif juridique et fiscal très favorable

Aujourd'hui, la Fondation Belem propose aux entreprises de devenir l'un de ses mécènes et d'associer leur image à celle du Belem. La Fondation Belem a pour philosophie de faire de ses mécènes de véritables parties prenantes de la Fondation. Cela signifie être impliqué dans la vie du navire en fonction de ses possibilités et souhaits. Être mécène, n'est pas juste un statut, c'est jouer un rôle fondamental auprès de la Fondation, du navire, de son équipage et auprès de tous ceux qui peuvent bénéficier de l'expérience Belem.

Dispositif juridique et fiscal du mécénat d'entreprise - loi Aillagon du 1er août 2003

« Le mécénat est un soutien matériel apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général ».

Les différences entre mécénat et sponsoring

MÉCÉNAT

- Intérêt général
- non assujetti à la TVA
- **réduction d'impôt de 60%** du don plafonnée à 0,5% du CA HT
- contrepartie <25 % du don (disproportion)

→ **DON**

SPONSORING

- Pas de restriction de domaine
- assujetti à la TVA
- charge déductible pour déterminer le bénéfice imposable
- contrepartie en proportion avec l'apport

→ **PUBLICITE**

et grandes qui souhaitent s'engager dans l'aventure.

Trois niveaux d'engagement pour différents statuts

Devenir Mécène Majeur

Vous construisez un véritable partenariat avec la Fondation Belem à long terme et soutenez l'ensemble de son activité et de ses besoins, tout en gardant la possibilité de choisir un thème particulier dans l'expression de votre mécénat.

Vous construisez ainsi une relation privilégiée avec l'ensemble des publics qu'elle draine (navigants, visiteurs, amis).

Devenir Mécène projet/ événement

Vous soutenez la Fondation Belem sur une action spécifique, délimitée dans le temps et en lien avec votre activité telle que la rénovation du navire, la participation à de grands événements maritimes, un grand voyage emblématique, des actions auprès de la jeunesse ou en faveur de l'environnement. Ces projets s'inscrivent dans des actions citoyennes ou encore viendront nourrir et enrichir la politique RSE d'un groupe.

Devenir Fournisseur

Vous apportez des compétences, matériaux, ou consommables. Vous vous impliquez de manière concrète sur des questions techniques et logistiques liées à l'entretien et à la navigation du Belem. Vous permettez ainsi au trois-mâts de naviguer dans les meilleures conditions. C'est une manière de valoriser les compétences, produits ou savoir-faire de votre entreprise.

En devenant mécène, la Fondation Belem vous propose de participer à la mise en œuvre de ces défis pour l'avenir : innover en terme d'activité, développer des actions au profit des jeunes, jouer son rôle d'ambassadeur économique auprès des entreprises qui le soutiendront, promouvoir la protection de l'environnement et plus particulièrement la protection des océans.



MERCI

Les bénéfices du mécénat

La communication

L'association du nom de l'entreprise versante aux opérations réalisées par la Fondation relève du mécénat, si elle se limite à la simple mention du nom du donateur, quels que soient le support et la forme, à l'exception de tout message publicitaire.

Communication initiée par la Fondation Belem :

- Association du nom du mécène à l'ensemble des supports de communication de la Fondation Belem (site internet, blog, réseaux sociaux, rapport d'activité, newsletter...)

Communication du Mécène :

- Possibilité d'utiliser le statut de mécène (logo, photos, video) en communication interne et externe (institutionnelle),
- Possibilité d'organiser une conférence interne sur le Belem avec présence de membres de l'équipage ou de la Fondation.

Les prestations offertes

L'administration fiscale reconnaît l'existence de contreparties dans une opération de mécénat à condition qu'il existe une disproportion marquée entre les sommes données et la valorisation de la prestation rendue, c'est à dire inférieures à 25 %.

La Fondation Belem permet de bénéficier de contreparties, à calculer en fonction du montant du don, pour vos opérations de communication interne (collaborateurs), externe (opérations de relations publiques et relations presse), commerciales auprès de vos clients.

- affrètements du Belem en mer : navigation en équipage jusqu'à 48 personnes (séminaire, team building,...),
- privatisations du Belem à quai pour des réceptions jusqu'à 100 personnes (petit déjeuner, déjeuner, cocktail, conférence de presse...),
- navigation d'une durée de 3 à 8 jours selon le programme du Belem,
- produits de la boutique du Belem (édition, textile, décoration).

La Fondation Belem remercie tous les navigants, visiteurs, partenaires, mécènes, donateurs et bénévoles qui soutiennent le trois-mâts Belem et lui permettent aussi de naviguer.



Fondation Belem
Christelle Hug de Larauze - Déléguée Générale
5 rue Masseran - 75007 Paris
01.42.734.734
christelle.delarauze@fondationbelem.fr

www.fondationbelem.com



Fondation reconnue d'utilité publique, soutenue par la Caisse d'Épargne.

